

Il y a quelques années, un étranger qui avait l'intention de se fixer à Montréal s'était entouré de littérateurs en herbe et se proposait de fonder une académie. Une somme de \$50,000 avait été souscrite d'emblée par les futurs immortels dont la fortune ne dépassait pas cinquante sous.

Déjà, chacun s'inscrivait pour prendre part à la discussion qui devait avoir lieu à la première séance. Notre étranger était le seul qui songeait sérieusement à fonder quelque chose de durable. L'un des pseudo-fondateurs s'étant facétieusement engagé à soutenir qu'il n'y avait pas de Dieu. « Eh ! bien, répondit avec un grand sérieux notre Européen, si vous pouvez prouver que Dieu n'existe pas, ce sera autant d'acquis pour la science. » Sulte n'a jamais eu le moindre désir de soutenir une thèse aussi hétérodoxe ; mais, lors même qu'il aurait eu l'intention ou le pouvoir de prouver qu'un ecclésiastique avait pu se tromper en matière politique, la religion n'en aurait pas souffert, et ce n'était vraiment pas la peine de lui chercher querelle.

Quoi qu'il en soit, l'orage est passé sans faire trop de tort à la moisson historique, et la gloire de Benjamin Sulte est restée aussi pure qu'au-paravant.

RÉMI TREMBLAY.

